



Monsieur le Président,

Les organisations syndicales de la DDFIP 71 souhaitent réagir de nouveau sur la réalité et les conséquences du Nouveau Réseau de Proximité que la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) met en place. Nous sommes réunis aujourd'hui – à distance, malheureusement – pour nous prononcer sur l'avant-dernière phase du projet de Nouveau Réseau de Proximité qui nous a été présenté par votre prédécesseure en décembre 2019.

Le point relatif aux opérations 2022 est mis à l'Ordre Du Jour pour avis, mais il n'a été en aucun cas mis de conditionnel lors de l'information aux élus, aux agents et aux cadres.

Il n'existe aucune marge de manœuvre en terme de modification et nous n'en sommes pas dupes, mais ce qui aujourd'hui choque c'est de voir que des modifications substantielles sont introduites sans qu'aucune publicité n'en ait été faite.

Nous avons été mis devant le fait accompli y compris concernant l'information délivrée aux usagers à nos guichets en cette période d'échéance fiscale lourde.

Le secret et l'opacité entourant les décisions ont marqué cette préparation. Alors même que de «prendre soin» des agents impactés par la contre-réforme aurait été la moindre des choses. Le « quoi qu'il en coûte » était déjà mis en œuvre.

Le NRP nous avait été présenté à l'époque comme une « révolution dans la façon de travailler », une sécurisation pour les agents qui seraient avertis bien en amont des restructurations à venir ce qui leur laisserait le temps de s'y « préparer ». Force est de constater que même ces promesses ne sont pas tenues ! Certains agents sont sollicités le vendredi 01/10 pour une réponse attendue au plus tard le lundi alors même que rien d'écrit ni de réellement chiffré ne leur a été transmis.

Le projet qui nous est présenté aujourd'hui révèle nous l'avons dit de nombreuses différences par rapport au projet initial ; différences qui ne seront pas sans conséquences pour les agents et les usagers.

Ainsi, par exemple, la fusion des Services de Publicité Foncière au 09/06/2022, dont vous nous répondez qu'elle n'est pas de votre fait, mais pilotée par la Centrale : au passage, ce sont malgré tout 12 agents qui vont subir une mobilité fonctionnelle ou géographique à laquelle ils ne s'étaient pas « préparés ».

De même, l'antenne du SIP de Louhans, initialement annoncée avec maintien de l'ensemble des missions sur site et à nombre d'agents constants, se voit amputée de sa cellule foncière et de sa mission recouvrement. Ce sont donc 5 agents qui pensaient pouvoir poursuivre leurs missions sur site et qui vont devoir soit suivre leur mission, soit changer de métier alors qu'ils n'étaient pas « préparés » à faire un tel choix.

Sans parler des usagers de la Bresse qui vont devoir se rendre à Chalon lorsqu'ils rencontreront des difficultés dans le paiement de leurs impôts, alors que promesse avait été faite de maintenir ce service de proximité...

Le démantèlement de notre réseau se poursuit donc à marche forcée et de manière brutale.

Les agents sont inquiets de la manière dont sont gérés les effectifs. Il est d'ailleurs intéressant de relever les différences entre les premiers chiffres des effectifs attribués aux nouvelles structures du NRP et les effectifs réels disponibles aujourd'hui.

Toutefois, quand il s'agit de tirer le bilan, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes ! Certes, vous nous concédez quelques « couacs », en matière de téléphonie, ou d'habilitations informatiques, ainsi que des difficultés calendaires pour l'affectation des agents (ayant elles-mêmes induit des retards en termes de formation professionnelle).

Mais tout le reste est complètement occulté ! Qui se préoccupe de savoir si la 1/2 heure de trajet supplémentaire pour se rendre sur son lieu de travail ne met pas l'agent en difficulté dans sa vie de famille ? Qui s'est inquiété de la pression subie par l'agent qui a dû changer de métier et doit de plus se former « sur le tas » et de manière accélérée pour être le plus rapidement opérationnel ? Et ne parlons pas de celle de ses collègues, les « sachants », qui doivent à la fois assurer leur formation, effectuer les tâches qui leur étaient dévolues antérieurement et absorber le surplus de travail qui ne peut être assumé par le nouvel arrivant-pas encore opérationnel !

Mais il est vrai qu'avec un bon discours bien rôdé et une bonne publicité sur les primes distribuées à l'occasion du NRP, on pense faire passer toutes les pilules !

Car la contre-réforme a cela de cynique : les cadres des nouvelles structures ont été dessinés à la hâte par l'administration centrale, sans les connaissances nécessaires sur les spécificités des territoires et la mise en œuvre des fermetures et des regroupements a été assurée par les agents, condamnés à constater la fermeture de leurs services ou l'absorption des nouvelles charges de travail.

Rien ne leur a été épargné : des déménagements des documents et matériels professionnels à assurer eux-mêmes, l'explication à dispenser aux citoyens perdus devant cette nouvelle organisation territoriale, en passant par l'absence de soutien au niveau de l'expertise professionnelle, etc.

Le sentiment qui domine est que la DDFIP a coché les cases de l'exécution de la contre-réforme et qu'ensuite les agents ont été livrés à eux-mêmes, laissant croître un sentiment d'abandon. Il fallait que ça passe...et c'est passé. Le reste, peu importe !

Et les citoyens, qu'en pensent-ils de tout cela ? Il aurait été intéressant de connaître l'avis des « usagers ». Il fut un temps où l'administration multipliait les enquêtes de satisfaction ou les consultations auprès des comités d'usagers. En réalité, les citoyens sont mis devant le fait accompli. Point. Les services, ils iront les chercher ailleurs, chez les buralistes, par exemple mais personne ne se soucie des citoyens qui se heurtent à l'impossibilité de payer auprès de nos caisses, de prendre un renseignement car l'administration a décidé qu'il en était ainsi de se fermer au public. Et ce sont les agents, sur le front de l'accueil, qui essuie la mauvaise humeur des usagers perdus.

Nous ne cessons de le répéter depuis des années : les réformes incessantes sont une source de stress et de mal-être au travail pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Devoir toujours s'adapter, faire, refaire, changer, sans aucune possibilité de se projeter dans un avenir serein, est extrêmement anxiogène.

A contrario de la communication mensongère à destination du grand public, nous l'avons bien compris, le NRP doit permettre la suppression de plusieurs milliers d'emplois et s'inscrit dans la vision d'un service public dématérialisé au-delà du raisonnable.

**Une nouvelle fois, nous l'affirmons avec force, ce NRP se traduira par un repli territorial inédit et brutal de la DGFIP.**

**L'intersyndicale de Saône et Loire tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur la dangerosité de ces projets et continuera de s'opposer à la disparition programmée des services publics de proximité.**